

MARS
2015

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



DOSSIER

La restaurant scolaire

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Grandes marées...

... ce qu'il faut savoir

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

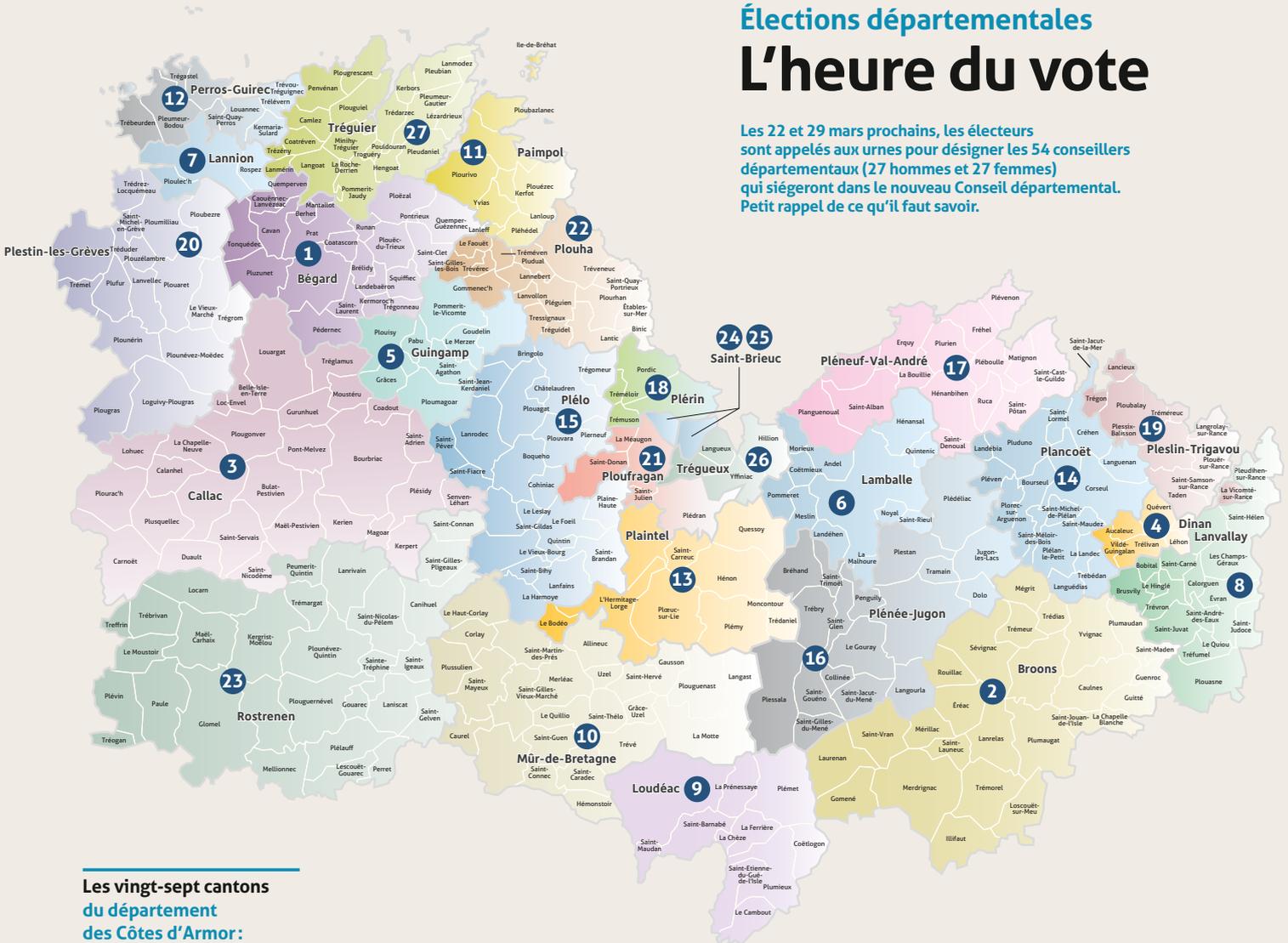
Nouvelle édition du trail

Exposition Sculptures

LE RESTAURANT SCOLAIRE QU'EST-CE QU'ON MANGE À MIDI ?

Élections départementales L'heure du vote

Les 22 et 29 mars prochains, les électeurs sont appelés aux urnes pour désigner les 54 conseillers départementaux (27 hommes et 27 femmes) qui siègeront dans le nouveau Conseil départemental. Petit rappel de ce qu'il faut savoir.



Les vingt-sept cantons du département des Côtes d'Armor :

- N° de canton (bureau centralisateur)
- Canton n° 1 (Bégard)
- Canton n° 2 (Broons)
- Canton n° 3 (Callac)
- Canton n° 4 (Dinan)
- Canton n° 5 (Guingamp)
- Canton n° 6 (Lamballe)
- Canton n° 7 (Lannion)
- Canton n° 8 (Lanvallay)
- Canton n° 9 (Loudéac)
- Canton n° 10 (Mûr-de-Bretagne)
- Canton n° 11 (Paimpol)
- Canton n° 12 (Perros-Guirec)
- Canton n° 13 (Plaintel)
- Canton n° 14 (Plancoët)
- Canton n° 15 (Plélo)
- Canton n° 16 (Plénée-Jugon)
- Canton n° 17 (Pléneuf-Val-André)
- Canton n° 18 (Plérin)
- Canton n° 19 (Pleslin-Trigavou)
- Canton n° 20 (Plestin-les-Grèves)
- Canton n° 21 (Ploufragan)
- Canton n° 22 (Plouha)
- Canton n° 23 (Rostrenen)
- Canton n° 24 (Saint-Brieuc-1)
- Canton n° 25 (Saint-Brieuc-2)
- Canton n° 26 (Trégueux)
- Canton n° 27 (Tréguier)



Coup de cœur

Une nouvelle carte cantonale a été dessinée. Le nombre de cantons est passé de 52 à 27. Yffiniac fait partie du canton de Trégueux, comprenant également les communes d'Hillion, Languieux et Trégueux.

pour plus d'infos
cotesdarmor.fr

Pour savoir précisément dans quel canton se trouve votre commune, retrouvez la carte interactive disponible sur notre site internet. Vous y trouverez également toutes les informations concernant les élections départementales de mars prochain.



dans ce numéro

De nouveaux moments de partage



EDITO

Dimanches
22 et 28 mars

Dossier p4-5

Actualités municipales..... p6-7

Enfance Jeunesse p8-9

Culturep10

Bloc-notes..... p11

Agenda / Au fil des jours.... p12

Un peu d'instruction civique...

Les élections départementales

Exit les cantonales, place aux départementales. Désormais, nous parlerons de conseillers départementaux et non plus de conseillers généraux. Autre changement : lors de cette élection, un homme et une femme seront désignés par canton. C'est la parité. Ainsi, dans notre département, 27 femmes et 27 hommes, disposant chacun d'un remplaçant, siégeront au sein de la nouvelle assemblée.

L'un des objectifs de cette réforme, votée par l'Assemblée Nationale en 2013, a été de renforcer la présence des femmes dans les assemblées départementales. Une autre nouveauté, induite par la mise en place de ce binôme femme-homme, a consisté à modifier la carte cantonale. Au niveau départemental, nous passons de 52 cantons à 27 aujourd'hui, l'idée étant de corriger les inégalités de population entre les différentes circonscriptions. En Côtes d'Armor, la loi impose une moyenne de 21 000 habitants par canton. Les territoires sont dorénavant plus grands et plus peuplés.

Un nouveau mode de scrutin

Pour la première fois, les électeurs vont voter pour un binôme paritaire. Voici comment cela va se passer : le duo qui obtiendra plus de 50 % des voix (avec au moins le quart des inscrits) sera élu dès le premier tour. Sinon un second tour verra s'affronter les deux binômes arrivés en tête, et éventuellement ceux ayant obtenu plus de 12,5 % des inscrits. Le binôme en tête en nombre de voix au second tour est élu.

A quoi sert le Conseil départemental ?

La France est découpée en 27 régions et 101 départements. Dans chaque département, l'assemblée appelée aujourd'hui le Conseil départemental est une sorte de gouvernement. Son rôle est d'améliorer la vie de tous les habitants. Si sa principale mission concerne l'action sociale en faveur des familles, des personnes handicapées, etc, le Conseil départemental intervient dans des domaines aussi divers que les collèges publics, les voiries, les transports publics, la culture, l'environnement, etc. Pour tout savoir sur le département : www.cotesdarmor.fr

A noter

Si vous êtes absent le jour de l'élection

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez vous faire représenter par un autre électeur inscrit à Yffiniac. La démarche peut s'effectuer à la gendarmerie de Pléneuf (02 96 72 22 18). Attention, ne tardez pas à en faire la demande car les délais d'acheminement peuvent prendre un certain temps.



Au restaurant scolaire

Qu'est-ce qu'on mange à midi ?

Chaque année, ce sont environ 80 000 repas qui sont servis le midi aux enfants des écoles et de la Maison de la Petite Enfance, sans oublier les séniors résidants à l'Espace de Vie et les employés communaux. Le restaurant scolaire, alias la cantine, n'est pas seulement un lieu pour se nourrir, mais il participe également à l'éducation du goût grâce à la qualité et à la diversité des produits. Chaque matin, ce sont 10 agents communaux qui sont à pied d'œuvre pour préparer et servir en moyenne 500 repas. Zoom sur un service municipal qui tourne à plein régime.

Aujourd'hui, à la cantine, ce sera carottes râpées, rôti de bœuf, gratin dauphinois et yaourt....

Les menus sont généralement composés de crudités, de produits laitiers et d'un plat de résistance (viande, poisson ou œuf) accompagné de légumes ou féculents (ou les menus sont constitués de 4 composantes : une entrée, un plat protidique et son accompagnement, un

fromage ou produit lacté et/ou un dessert). « Les menus sont conçus au mois, en respectant au mieux les saisons et l'équilibre alimentaire. « Nous tenons compte également des recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etudes des Marchés Restauration Collective et Nutrition), qui préconise des fréquences et des quantités adaptées aux enfants », précise Anthony Durand le responsable.



Chaque midi, les agents accompagnent les enfants jusqu'au restaurant.



Le temps du repas est variable, entre 20 et 30 mn au self et 45 mn pour les enfants des maternelles. L'important est que chacun aille à son rythme.



Questions à Anthony Durand, le responsable

Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots une journée au restaurant scolaire ?

La première équipe arrive à 8 heures. Une bonne partie de la matinée est occupée à l'épluchage, la préparation des plats, la cuisson, le dressage des entrées et desserts mais aussi la mise en place des salles de restauration : disposer les tables, placer les serviettes, l'eau... Tout doit être prêt pour 12h !

12h c'est donc parti ?

Oui, les quelques 500 enfants sont sur le chemin du restaurant, encadrés par les agents municipaux. Chez les élémentaires, le service est organisé selon un roulement. Les enfants des maternelles, installés au premier étage, sont servis tous ensemble dès midi 1/4.

Après le service ?

L'après-midi est consacrée à la vaisselle et à l'entretien des salles, de la cuisine et des chambres froides.



Acheter ensemble et local pour une meilleure qualité de repas

En plus de jouer la carte du frais, Yffiniac, avec l'ensemble des communes de l'agglomération, donne la priorité aux producteurs locaux. En effet, avec l'adhésion à un groupement de commande qui permet de négocier des repas de meilleure qualité, le restaurant scolaire privilégie les produits de proximité. Ainsi, une dizaine de producteurs approvisionnent les différents restaurants de l'agglomération en légumes, fruits, viandes et laitages. Il y a aussi une part de bio dans la composition des repas.



Derrière les fourneaux, Stéphanie et Christelle les cuisinières présentent le menu aux enfants.

Questions à Elisabeth Jouan, adjointe à l'Enfance Jeunesse



Face à l'évolution des effectifs, un nouvel agrandissement des locaux est-il prévu ?

Etre en capacité d'accueillir correctement tous les élèves est une des préoccupations majeures des élus. Aujourd'hui, entre 500 et 530 repas sont servis par jour. Afin de palier à l'augmentation des effectifs, une étude a été lancée en vue d'un agrandissement du restaurant au niveau du premier étage avec une extension au-dessus de la cour de récréation, permettant ainsi la création d'un préau. En attendant ces différents aménagements, la création d'un préau provisoire, d'une surface de 72 m², est prévue cette année. Afin d'améliorer les conditions de travail du personnel, les tables vont être changées en 2015 dans la partie restauration des plus jeunes.

La pause méridienne est un moment important. Comment est-elle encadrée ?

Trente agents (de restauration et animateurs) sont présents chaque midi. Ils ont un rôle important car l'éducation se passe aussi sur le temps de la restauration. Ils s'occupent des enfants pendant, avant et après le repas. Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la pause méridienne (déjeuner compris) est de 1h3/4, soit de 12h à 13h45. Afin de permettre aux enfants de bénéficier d'un vrai temps de repas qui est de 20 mn à 45 mn pendant la pause méridienne, les activités ont été supprimées.



Derniers préparatifs avant l'arrivée des enfants. Annie (à g.) chez les petits et Martine dans la salle du self.



Avant le repas, les enfants doivent présenter leur carte de pointage à Emilie.



Le personnel veille au bon déroulement du repas et aide les plus jeunes.



Les enfants sont installés par table de deux, quatre ou six.



La plonge : une tâche qui n'est pas mince.

Prix du repas

Le tarif est le même qu'en 2014 soit de 3,10 €. Les familles participent à hauteur d'environ 60% du prix de revient du repas (soit 5,42 €).



Groupe Scolaire du Bois Gilbert

La sécurité routière... une affaire de clowns

On peut être agent du Conseil général et clown. Le spectacle présenté en février par Ted et Bill en veut pour preuve ! Salle du Belvédère, ce duo de choc n'a pas laissé les écoliers indifférents. Bien au contraire, avec une pédagogie amusante, les clowns ont emmené les enfants dans le monde de la sécurité routière. Apprendre à marcher dans la rue, à traverser, à lire les panneaux de signalisation ou bien comment

se conduire en tant que passager d'une voiture : cette animation proposée par le Conseil départemental avait pour but d'inculquer les bonnes manières de la route et ce dès le plus jeune âge. « Je cherchais depuis longtemps une façon ludique et concrète de proposer une action de sensibilisation sur les dangers de la route. En tout cas, ce spectacle pédagogique et interactif, destiné aux classes de maternelles et de CP des deux écoles a eu pour avantage de marquer les esprits », précisait Chantal Borey la directrice.



Classe Verte

Lundi 2 février, 76 élèves de CM1 et CM2 ont embarqué pour Belle-Isle-en-Terre pour une semaine en classe de découverte qui avait pour thème cette année, l'eau. Ainsi, au cours de ce séjour, en plus de découvrir la rivière et son environnement, les "petits veinards" ont abordé la notion de qualité de l'eau.



Rpam

Prochain rendez-vous

Espace jeux
(sur inscription)

- lundi 2 mars - Le Pat...
 - lundi 9 mars - Le Pat...
 - jeudi 19 mars - Plé... (Gym)
 - lundi 23 mars - M... (Enfance)
 - lundi 30 mars - Le F...
- Rappel : Il n'y a pas de rendez-vous pendant les vacances.

Autres rendez-vous

- mardi 3 mars - Centre Technologique (SIVOM) : atelier technique à destination des classes maternelles. Cinéma animé et ateliers de grammaires de niveau maternel.
- mardi 24 mars - Conférence technique Est de la région sur la destination des zones artisanales. Sur inscription.

Pour tous renseignements : 02 96 77 60 88

Ecole Saint-Aubin

En piste avec les clowns de la sécurité routière

Portes
ouvertes
samedi 28
mars
de 10h à 13h
à l'école



A St-Aubin, les écoliers ont eu également rendez-vous avec Ted et Bill les deux clowns facétieux. Sous forme de gags et de manière très ludique, les différents sketches consistaient à faire passer des messages essentiels, comme emprunter un passage clouté, marcher le long de la route, mettre la ceinture de sécurité ou porter le casque à vélo. Suite à cette séance de prévention routière, chacun a reçu un brassard de sécurité.

A l'école du tennis de table !

Initiation au tennis de table chaque vendredi matin avec Gwenn Bozec, éducatrice sportive du comité départemental. Depuis le début de l'année, les classes de CE2/CM1 et CM1 découvrent la petite balle blanche. "Cette activité nécessite beaucoup de concentration, de motricité et de coordination", précise Gwenn. Après l'apprentissage de la bonne tenue de la raquette, du jonglage, du coup droit et des revers, les enfants apprennent à faire des services et des échanges.



Inscriptions

Régine Mahé la directrice se tient à la disposition des familles pour toute inscription (possible tout au long de l'année). Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 96 72 57 14 ou par courriel : saint-aubin.22.ecole@wanadoo.fr

Antrejeunes

Entre daims et loups

Escapade originale pour une vingtaine d'ados qui s'est retrouvé au milieu des loups. Enfin pas tout-à-fait. Au refuge de Coat Fur, à Lescouet-Gouarec, vivent onze de ces pensionnaires en semi-liberté. « Tous ces animaux ont eu des parcours très difficiles. Ils ont été finalement placés chez nous pour retrouver une douceur de vivre dans un paysage paisible et naturel », commentait le responsable. La journée s'est terminée par la visite du musée du loup à Saint-Thégonnec. Désormais, le comportement de cet animal mythique n'a plus de secrets pour eux !

lo
o (Eveil aux livres)
érin (Atelier Baby
aison de la Petite
Patio
as d'espaces jeux
ces scolaires
ous :
le 20h 15 à 22h15
nique Est (ancien
er d'expression artis-
ation des assistants
q séances sont pro-
nars à juin.
s à 20h15 - Centre
(ancien SIVOM) :
la Santé du dos, à
es assistants maternels,
e de l'Ecluse à Yffiniac.

enseignements :
86



Grandes marées

Ce qu'il faut savoir

Après la grande marée de février, de forts coefficients sont de nouveau attendus du 20 au 23 mars prochains*. Nous attirons votre attention sur un risque potentiel en cas d'intempérie. En effet, la conjonction d'une situation dépressionnaire, de vents soufflant violemment et d'une forte houle serait propice à faire augmenter le niveau d'eau.

Afin de prévenir les Yffiniacais, la commune a pris quelques mesures notamment avec la mise en place de messages d'alertes par téléphone et la distribution dans les quartiers sensibles d'une note d'information sur des consignes de vigilance.

Un service d'astreinte

« Plusieurs agents des services techniques seront mis à contribution avec un service d'astreinte. Les élus seront également mobilisés afin d'assurer la sécurité des riverains », précise Michel Hinault le maire.



Une information sur les risques majeurs

Par ailleurs, un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), élaboré par le service Prévention de St-Brieuc Agglomération et à destination des communes de l'agglomération est également disponible en mairie. Ce document comprend la description des différents risques ainsi que les mesures de prévention et de protection mises en oeuvre.

*Pour connaître les heures, coefficients et hauteurs d'eau www.horaire-maree.fr

Des travaux ont été réalisés



Afin de protéger les habitations, les agents des services techniques entretiennent régulièrement les clapets anti-retour installés à plusieurs endroits.

Depuis les inondations de 2010, différents travaux de protection ont été réalisés sur la commune.

- Rétablissement de certains fossés et réhaussement de talus au nord du parc des sports, permettant ainsi d'empêcher les inondations dans certaines propriétés.
- Modification des réseaux pluviaux derrière les logements BSB : réaligement des réseaux provenant du ruisseau et du complexe sportif, permettant ainsi un meilleur écoulement ; reprofilage du fossé en aval
- Passerelle du Parc au Fil de l'Eau : elle a été réhaussée de 30 cm pour revenir au même gabarit que l'ancienne passerelle
- Noue d'écoulement du St-Jean : réalisation d'une noue permettant l'évacuation des eaux de débordement du Saint-Jean et préservant les salles de sport.
- Comblement de fossé : comblement du fossé qui, lors des débordements du Saint-Jean, mettait en charge le réseau d'eaux pluviales des salles.
- Réhaussement du chemin : l'eau de débordement du Saint-Jean est ainsi dirigée vers la noue
- Modification de l'ouvrage de régulation de l'Aubé : celui-ci a été réhaussé afin d'augmenter la capacité de stockage et de mieux réguler les apports d'eau que l'on retrouve au complexe sportif et à l'arrière des immeubles BSB rue Mgr Le Mée.

La marée du siècle

Relativisons les effets d'annonce

Même si l'évènement est exceptionnel, il se reproduit néanmoins tous les 18 ans. La dernière *marée du siècle* a eu lieu le 10 mars 1997 et les prochaines sont prévues pour le 21 mars 2015, le 3 mars 2033 et le 14 mars 2051. « Il faut relativiser les effets d'annonce comme la *marée du siècle* et la prise en compte des coefficients des marées par rapport au risque de submersion marine. Des coefficients plus fréquents (plusieurs par an par exemple aux alentours de 115) sont

proches en termes de hauteurs d'eau. Pour évaluer l'aléa, il convient donc d'être vigilant notamment dans les zones où le terrain naturel est proche de la limite des hauteurs d'eau des marées astronomiques et en prenant en compte les phénomènes météorologiques (potentiellement plusieurs fois par an) », précise Thierry Provost, responsable du service Prévention des Risques Majeurs de l'agglomération.



Mesures de prévention d'une riveraine

Comme dit le proverbe *Mieux vaut prévenir que guérir*. Et cette riveraine l'entend bien de cette oreille là. « *Sans céder à la panique, je veux simplement protéger mon habitation* », précise t-elle. Ainsi, devant l'entrée, une planche de contreplaqué marine avec un joint étanche a été installé avec des sacs remplis de sable afin de limiter la pénétration de l'eau et de la filtrer.

Bon à savoir

Que propose la mairie ?

Un service de message d'alerte est proposé. Pour y souscrire, un coupon-réponse est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site de la mairie. Pour toutes demandes particulières, veuillez-vous adresser au secrétariat de la mairie au 02 96 72 60 33

Voici quelques précautions à prendre en cas de risques d'inondations :

- Je m'informe de la montée des eaux (radio, Mairie...).
- Je ferme les portes, les fenêtres et aérations, je bouche toutes les ouvertures basses de mon domicile.
- Je coupe le gaz et l'électricité.
- Je surélève les meubles
- Je ne m'engage pas à pied ou en voiture dans une zone inondée.
- Je reste vigilant sur toute situation d'urgence de proximité pour en faire son signalement

Les numéros d'urgence

Pompiers : 18 / Police ou gendarmerie : 17 / Samu : 15

Trail de l'hippodrome

Samedi 28 mars - Hippodrome de la Baie

Depuis quelques semaines, il y a de l'agitation sur les hauteurs de Finia. Le Comité d'Animation et les Traine-Savates s'activent avec leurs bénévoles pour les tracés et la préparation du terrain tandis que Les Amis de la Chapelle St-Laurent, patientent tranquillement « à domicile » jusqu'au samedi 28 mars.



Le trail de l'hippodrome, en 2014

Vous l'avez compris, cette nouvelle édition du trail offrira l'occasion de (re)découvrir les alentours de l'hippodrome en courant, en marchant ou simplement en visitant. L'idée est avant tout la convivialité et nul doute que cet après-midi en plein air, au beau milieu de Dame Nature y contribuera.

Cette année encore, les bénéficiaires de la Course du Coeur seront reversés à la Maison des Familles de Saint-Brieuc. D'ores et déjà, les associations remercient celles et ceux qui les ont soutenus et encouragés.

Courses-Nature

- 2 circuits de 13 km (départ à 16h30) et 22 km (départ à 16h40)
- Inscription : www.animation-yffinac.com ou yanoo.net et renseignements au 07 80 32 57 58
- 2 circuits de marche de 6 km et 11 km (départ groupé à 15h) – 4 € et 2 € (- 12 ans) - Renseignements au 02 96 32 20 32
- Portes ouvertes de la Chapelle St Laurent de 14h à 18h

Les coiffes bretonnes

Jusqu'au 4 mars - Le Patio

Frédéric Raffray, yffiniacais, collectionne coiffes et costumes bretons depuis qu'il est tout jeune. Depuis le 23 février, les habits traditionnels décorent la salle d'exposition... avis aux amateurs !



Sculptures de Yannick Connan

Du 14 mars au 24 avril - Le Patio

A l'occasion de l'installation de deux sculptures dans le jardin du Patio, Yannick Connan nous présente, à travers son exposition à la médiathèque, des oeuvres originales en granit et en verre. C'est une balade entre sculptures fossiles en granit, la vie intérieure des sculptures en verre, les vibrations de ses dessins et les couleurs de ses pastels que l'artiste nous invite à découvrir. Yannick Connan sera présent le 14 mars de 14h30 à 16h.

Concert
samedi 4 avril à 17h30
Gratuit

Histoire de guitares

Vendredi 3 et samedi 4 avril - Le Patio

Gaëdic Chambrier, guitariste et luthier, vous fera découvrir le 3 et 4 avril une exposition consacrée à la guitare... guitare classique, blues, en passant par le jazz manouche ou le flamenco : une vingtaine d'instruments de différents styles et époques. Au cours de ce voyage, le musicien donnera un concert pédagogique au cours duquel il racontera l'histoire de la guitare et ses styles musicaux.

Concert : réservation au 02 96 72 74 27



L'auteure Laurence Vilaine à la rencontre de ses lecteurs

Plus de deux heures d'échanges avec une vingtaine de lecteurs autour du livre *Le silence ne sera qu'un souvenir*, une fiction dans l'univers des Roms. Laurence Vilaine, l'auteure, est venue présenter son ouvrage pour lequel elle a obtenu le Prix Littéraire des Grandes Ecoles 2012. Elle a également expliqué sa motivation à écrire sur cette communauté persécutée pour la simple raison d'être tziganes. L'auteure s'est ensuite prêtée très volontiers aux questions du public.

Un livre sur l'histoire de l'école St-Aubin

Première rencontre samedi 14 mars à 10h à l'école

Après leur ouvrage sur l'histoire des écoles publiques, Mariannick et Guy Prigent, envisagent l'écriture sur l'histoire de l'école St-Aubin. et invitent à une première rencontre avec les anciens élèves, directrices et directeur, enseignant(e)s, responsables associatifs. Contact : 02 96 72 78 89

BILLET D'HUMEUR

Depuis plusieurs mandats la majorité n'a pas souhaité faire du Sillon une tribune « politique » mais un outil d'information à destination des Yffiniacais. Jusqu'alors le droit de parole donné à l'opposition s'exerçait naturellement, sans polémique. La nouvelle donne issue des dernières élections a semble-t-il modifié cet équilibre et il me semble indispensable, aujourd'hui de rectifier ce qui a pu être récemment écrit.

Dans le Sillon de décembre, M. André Rabet laisse penser qu'il lui est refusé une salle afin que son groupe puisse se réunir. Il faut simplement savoir qu'une salle a été mise à la disposition des deux groupes de l'opposition. Ces deux groupes proposent une permanence de quelques heures par mois et chacun conviendra que, dans ce cadre, c'est tout à fait suffisant. Il faut également savoir que les adjoints fonctionnent de manière quotidienne à deux par bureau. Dans le Sillon de janvier, M. André Rabet récidive mais là avec des propos qui sont faux. Je cite « on nous reproche de faire trop long alors nous allons faire court » ! Personne n'a jamais fait ce reproche à M. Rabet ! La polémique lancée vient du fait que le service communication a demandé aux listes d'opposition de faire tenir leur billet dans un cadre ne dépassant pas 2300 caractères. Tous les intervenants dans le Sillon ont une contrainte de place à respecter et le groupe du Fernand Robert n'y a vu aucune entrave. Par contre, alors même que depuis les dernières élections, la teneur moyenne des interventions de monsieur Rabet dans le Sillon n'est que de 1650 caractères environ et qu'on lui propose de passer à 2300 caractères, donc d'augmenter son droit de parole ; il intervient avec la phrase citée ci-dessus ! Il est regrettable, dans une revue comme celle-ci, de chercher à transmettre de fausses informations !

Dominique Feigean maire-adjoint

P.S. Cet article comporte 1962 caractères, à comparer avec les articles présentés par le groupe de M. Rabet dans les précédentes éditions !

Ecouter, échanger, agir pour Yffiniac

Nous avons fait remonter, par courrier en date du 27 janvier, adressé à M. le Maire d'Yffiniac, les inquiétudes des riverains du Pont St Jean qui craignent pour leurs habitations en cas de crue de la rivière le St Jean.

M. le Maire nous répond le 30 janvier, en s'étonnant que des citoyens de la commune puissent faire état de leurs doléances à des élus d'un groupe politique minoritaire sans en référer au pouvoir exécutif de la commune.

Si cette démarche a été faite auprès de nous, c'est qu'il y avait très certainement de bonnes raisons. Depuis la dernière inondation (2010) rien n'a été entrepris pour examiner ce problème.

De notre côté, nous avons précisé aux riverains, qu'effectivement, nous ne disposons d'aucun pouvoir pour répondre à leurs sollicitations. Ce fut, pour nous, l'occasion de leur dire que nous étions disposés à les écouter et à proposer un échange avec la municipalité afin de discuter des problèmes liés aux inondations dans ce secteur.

Nous avons agi comme une opposition responsable jouant pleinement son rôle de relais entre la population et la majorité en place, pour permettre un débat qui n'a pu être effectif jusqu'à présent. Nous prenons donc bonne note de la proposition d'échange formulée par M. le Maire, avec les riverains concernés, dans le courrier qu'il nous a fait parvenir.

A la lecture de la réponse de M. le Maire, on se demande si la commune a une quelconque responsabilité sur ces aspects d'inondation, hormis celle d'informer, lorsque la menace est présente.

La gestion en amont de ces risques ne serait pas de la compétence communale, puisqu'il fait état que l'ouvrage appartient au département et que la mise en œuvre du plan de prévention des risques d'inondation est du ressort de l'Etat. Quand saurons-nous précisément, qui fait quoi dans notre organisation territoriale ???

La loi Maptam prévoit de transférer de l'Etat aux collectivités locales la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Cette loi sera applicable au 1^{er} janvier 2016 et nécessite donc une réflexion de notre collectivité courant 2015.

Toujours à votre écoute, nous vous rappelons nos permanences du premier samedi de chaque mois de 11 à 12 h, bureau de la minorité, au 1^{er} étage de la mairie.

Vos élus, Fernand Robert, Annie Pihan, Fabrice Bouliou, Maryvonne Ballay
Fryffi2014@free.fr - 07 82 22 88 16

ENVIRONNEMENT

Dispositif Vir'Volt

Réunion d'information

Mercredi 11 mars à 18h30

Suite aux bilans thermographiques réalisés dans trois habitations d'Yffiniac, une réunion de restitution de l'opération est organisée **mercredi 11 mars à 18h30 à la mairie**. A cette occasion, l'Agence Locale de l'Energie présentera les clichés et vous expliquera comment entreprendre une rénovation énergétique efficace de votre maison. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Plus d'infos : Agence locale de l'énergie - 14 bis rue de Gouédic, à Saint-Brieuc -
02 96 52 15 70 - contact@ale-saint-brieuc.org - virvolt-ma-maison.fr



Prochain conseil municipal vendredi 13 mars à 18h30. Les séances du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous.

Etat Civil

NAISSANCES

- 19/01 – Margot Faudé 3 rue des Potentilles
 20/01 – Milio Maciag, 44 rue Monseigneur Le Mée
 26/01 – Loëvann Marie Le Comte, 5 rue des Grèves

DECES

- 29/01 – Michel Rouillé, 59 ans, 18 rue des Villes Hervé
 13/02 – Marcel Pihan, 70 ans, 131 avenue de Saint-Brieuc

Urbanisme

DECLARATION PREALABLE

- M. Lemée Arnaud, 26 rue des Blossiers, clôture
 M. De Sousa Amorim Carlos Manuel, 12 rue des Grèves, suppression d'une ouverture
 M. Cabaret Pascal, 4 bis impasse Le Marchais, clôture
 M. Achelfi & Mme Mouhoub, 22 rue des Alouettes, garage
 M. Hinault René, 26 rue d'Armorique, clôture
 M. Bouette & Mme Briand, 14 rue des Blossiers, clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Société des courses de St-Brieuc, Les Villes Tanets, création hangar à fourrage
 Mme Le Louët Soizic, rue René Coty, maison individuelle
 M. Blévin Philippe, 15 rue de la Croix Bertrand, extension habitation
 Mme Marc & M. Geffroy, 5 impasse de la Garenne, véranda
 M. Le Goff Philippe, 14 rue des Alouettes, extension habitation

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

- Saint-Brieuc Agglomération, représentée par M. Joncour, 51 rue Saint-Laurent, Hippodrome ajout places PMR

Carte d'identité/Passeport

N'attendez-pas le dernier moment

Vérifiez dès maintenant la validité de vos documents et n'attendez pas le dernier moment si vous devez les renouveler. A l'approche de la période estivale, les délais d'obtentions peuvent s'allonger.

Conciliateur de justice

Prochaine permanence

Jean-Claude Lemièr, conciliateur de justice, tiendra sa prochaine permanence mercredi 18 mars de 14h à 16h à la mairie. Monsieur Lemièr reçoit sur rendez-vous au 02 96 72 60 33



Chaque 3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens Parking Hyper U

MARS

- DIMANCHE 1^{er}** Fest deiz - Salle des fêtes (Danses Bretonnes de la Baie)
DIMANCHE 1^{er} Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)
DIMANCHE 1^{er} Championnat départemental tennis de table
 Complexe Sportif (Tennis de Table de la Baie)
JUSQU'AU 4 Exposition Les coiffes bretonnes - Le Patio (Service Culturel)
VENDREDI 6 Assemblée générale - Salle Triskell (Yffiniac Jumelage)
SAMEDI 7 Repas des Chasseurs - Salle triskell (Amicale des Chasseurs)
SAMEDI 7 Tournoi d'Echecs - Salle du Belvédère (Echecs Passion)
SAMEDI 7 Stage - Salle Libre-cour (Terre d'Harmonie)
SAMEDI 14 Repas (midi) - Salle Triskell (Pétanque Club de la Baie)
SAMEDI 14 Soirée antillaise - Salle du Belvédère (Carib'son)
DU 4/3 AU 24/4 Exposition Sculptures Yannick Connan - Le Patio (Service Culturel)
DIMANCHE 15 Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)
MERCREDI 18 Concours de boules - Boulodrome (Union Bouliste)
JEUDI 19 Commémoration 19 mars 1962 (18h30) - Monument aux Morts
JEUDI 19 Repas - Salle Triskell (Fnaca)
SAMEDI 21 Repas - Salle Triskell (Mordus de l'Auto)
DIMANCHE 22 Elections départementales - Salle des Fêtes
SAMEDI 28 Trail - Hippodrome (Comité d'Animation)
SAMEDI 28 Concours de boules - Boulodrome (Union Bouliste)
SAMEDI 28 Repas - Salle du Belvédère (USY Basket)
DIMANCHE 29 Elections départementales - Salle des Fêtes

AVRIL

- JUSQU'AU 4** Exposition Les coiffes Bretonnes - Le Patio (Service Culturel)
JUSQU'AU 24 Exposition Sculptures - Le Patio (Service Culturel)
DU 3 AU 4 Exposition de guitares - Le Patio (Service Culturel)
SAMEDI 4 Concert Gaëdic Chambrier (17h30) - Le Patio (Service Culturel)
SAMEDI 4 Championnat départemental de pétanque
 Boulodrome (Pétanque de la Baie)
SAMEDI 4 Tournoi d'échecs - Salle deu Belvédère (Echecs Passion)
DIMANCHE 5 Tournoi de judo - Complexe Sportif (Yffiniac Judo)
VENDREDI 10 Théâtre - Salle du Belvédère (Amicale Laique)
SAMEDI 11 Fest Noz - Salle des Fêtes (Yffiniac Parrainages)
VENDREDI 17 Repas - Salle Triskell (Gym Douce)
DIMANCHE 19 Démonstration de voitures - Zone de l'Ecluse (Mordus de l'Auto)
DIMANCHE 19 Fête des plantes - Hippodrome (Plantes en Folie)
VENDREDI 24 Concours de cartes - Salle des Fêtes (Amicale des Retraités)
LES 24 ET 25 Soirée cabaret - Salle du Belvédère (Carib'Son)

PARUTION DU SILLON

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard le 5 du mois qui précède le mois de parution souhaité.



MAIRIE : Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33
 Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30), samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
 Mail : accueil@ville-yffiniac.fr / Textes et photos Sillon : communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
 Directeur de la publication : Michel Hinault
 Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé. Distribution : Mairie d'Yffiniac
 Création, Impression Roudenn Grafik

Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com